

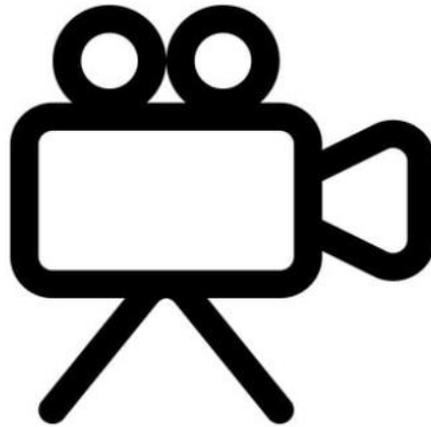
Etudes Nationale de Coûts (ENC)

Lancement de la campagne ENC
portant sur les données 2022

6 avril 2023

Fonctionnement de la conférence

- Vous pourrez voir l'écran et entendre les animateurs (connexion à l'audio obligatoire au 01 70 91 86 46 ou directement via votre ordinateur).
- **Merci de bien fermer vos micros.**
- **Cette web conférence est enregistrée.**



Le programme de la webconférence



Retour sur
les
campagnes
ENC 2021

Lancement
des
campagnes
ENC 2022

Nouveautés
des
campagnes
ENC 2022

Ce webinaire est enregistré.

Le support de présentation et la vidéo seront mis en ligne dans les prochains jours sur les pages internet des ENC.

Retour sur les campagnes ENC 2021

Echantillons
Etablissements intégrés
Retours sur le classeur fusionné ENC/RTC

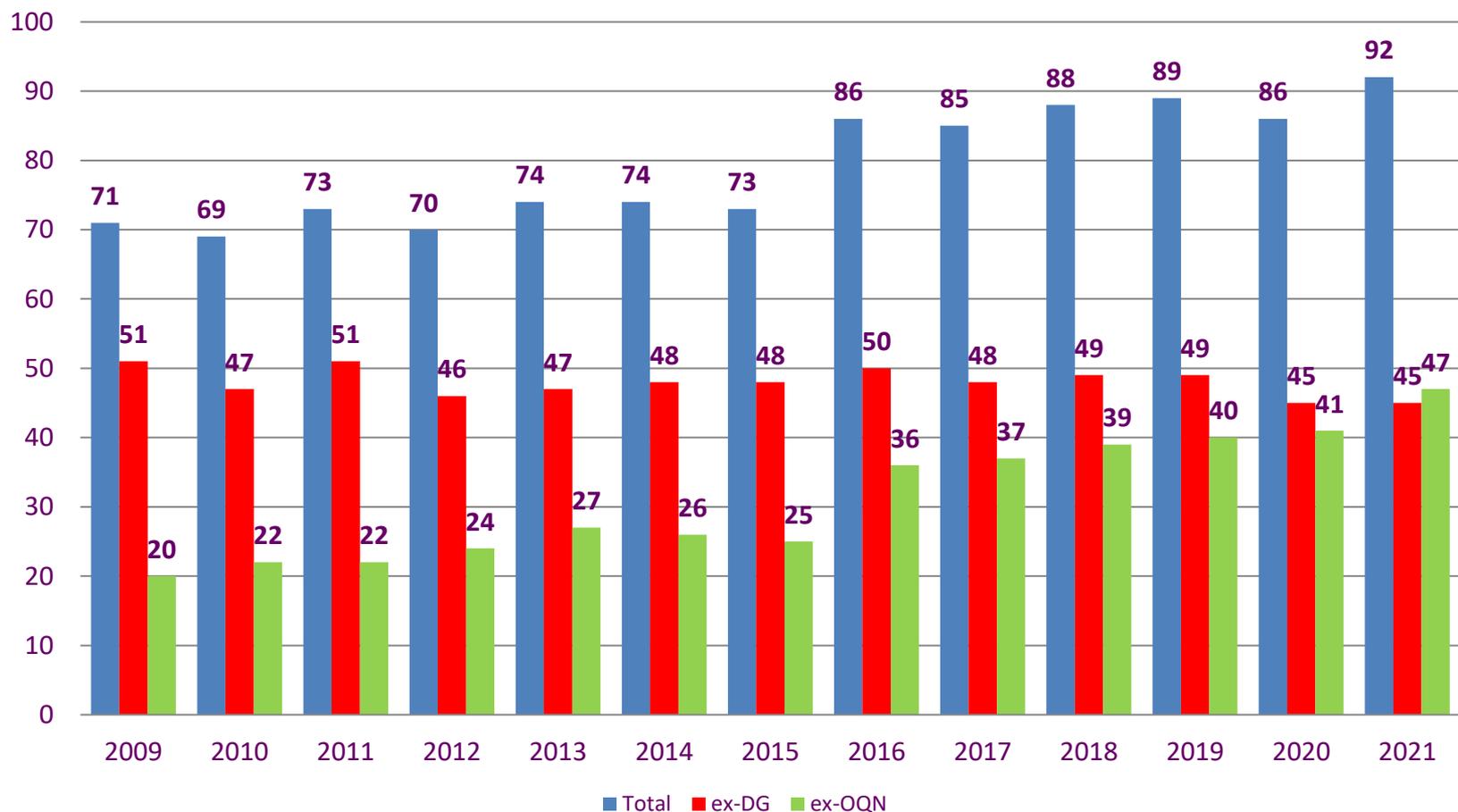
Echantillon / Participants / Intégrés ENC MCO 2021

	TOTAL	Ex-DG	Ex-OQN
Echantillon validé en COPIL [1]	147	79	68
<i>Dont Nouveaux</i>	10	1	9
- Non participants	30	17	13
- Abandons	23	16	7
Nombre de participants	94	46	48
<i>Nombre d'établissements intégrés</i>	92	45	47
<i>Nombre d'établissements non intégrés</i>	2	1	1

[1] Inclus les établissements de Dialyse

Evolution établissements intégrés ENC MCO

Participants intégrés- ENC MCO

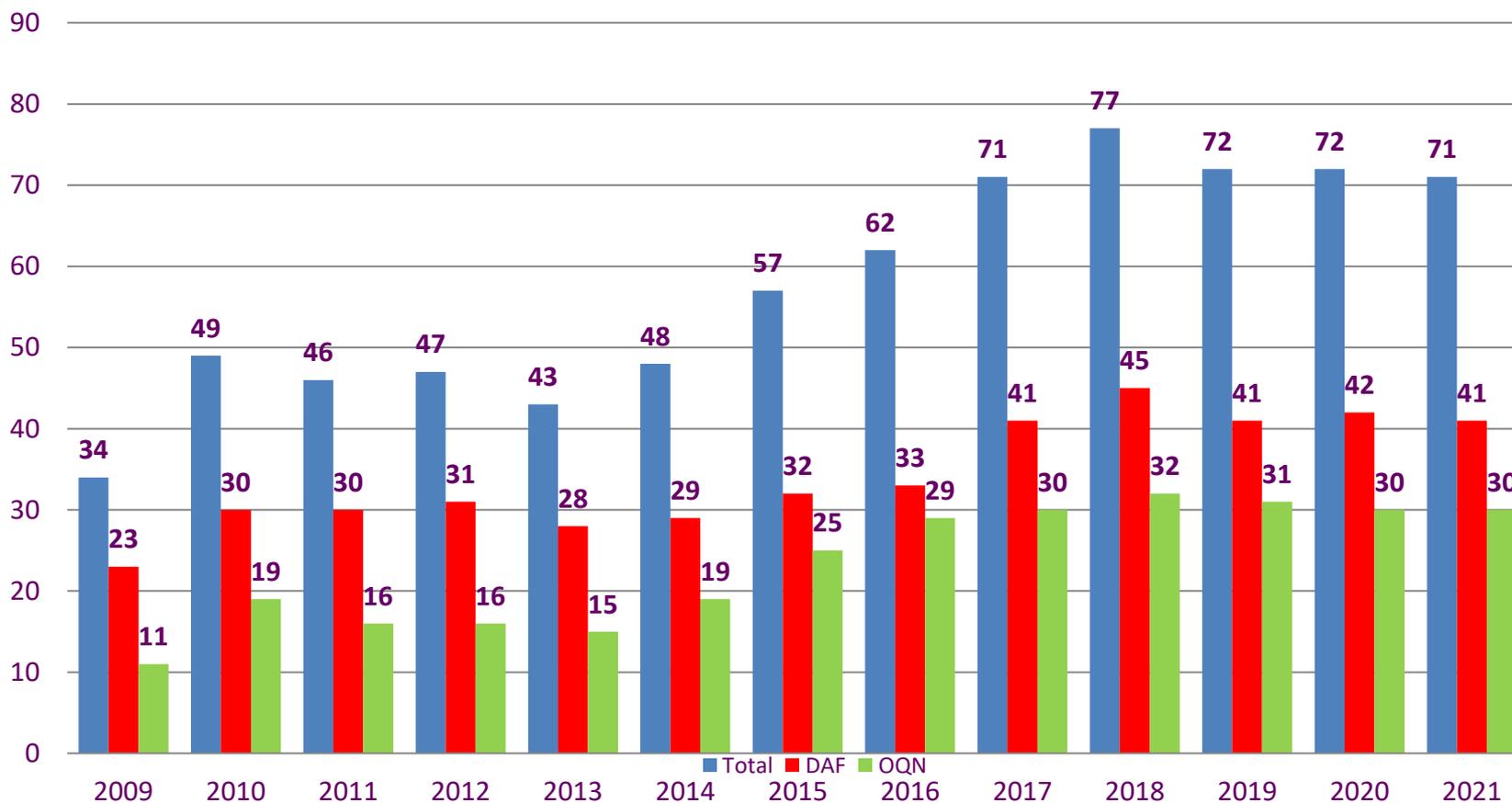


Echantillon / Participants / Intégrés ENC SSR 2021

	TOTAL	DAF	DAF Publics	DAF Privés	OQN
Echantillon validé en COFIL	97	55	11	44	42
<i>Dont nouveaux</i>	6	2	0	2	4
- Non participants	14	8	3	5	6
- Abandons	12	6	1	5	6
Nombre de participants	71	41	7	34	30
Nombre d'établissements intégrés	71	41	7	34	30
Nombre d'établissements non intégrés	0	0	0	0	0

Evolution établissements intégrés ENC SSR

Participants intégrés- ENC SSR

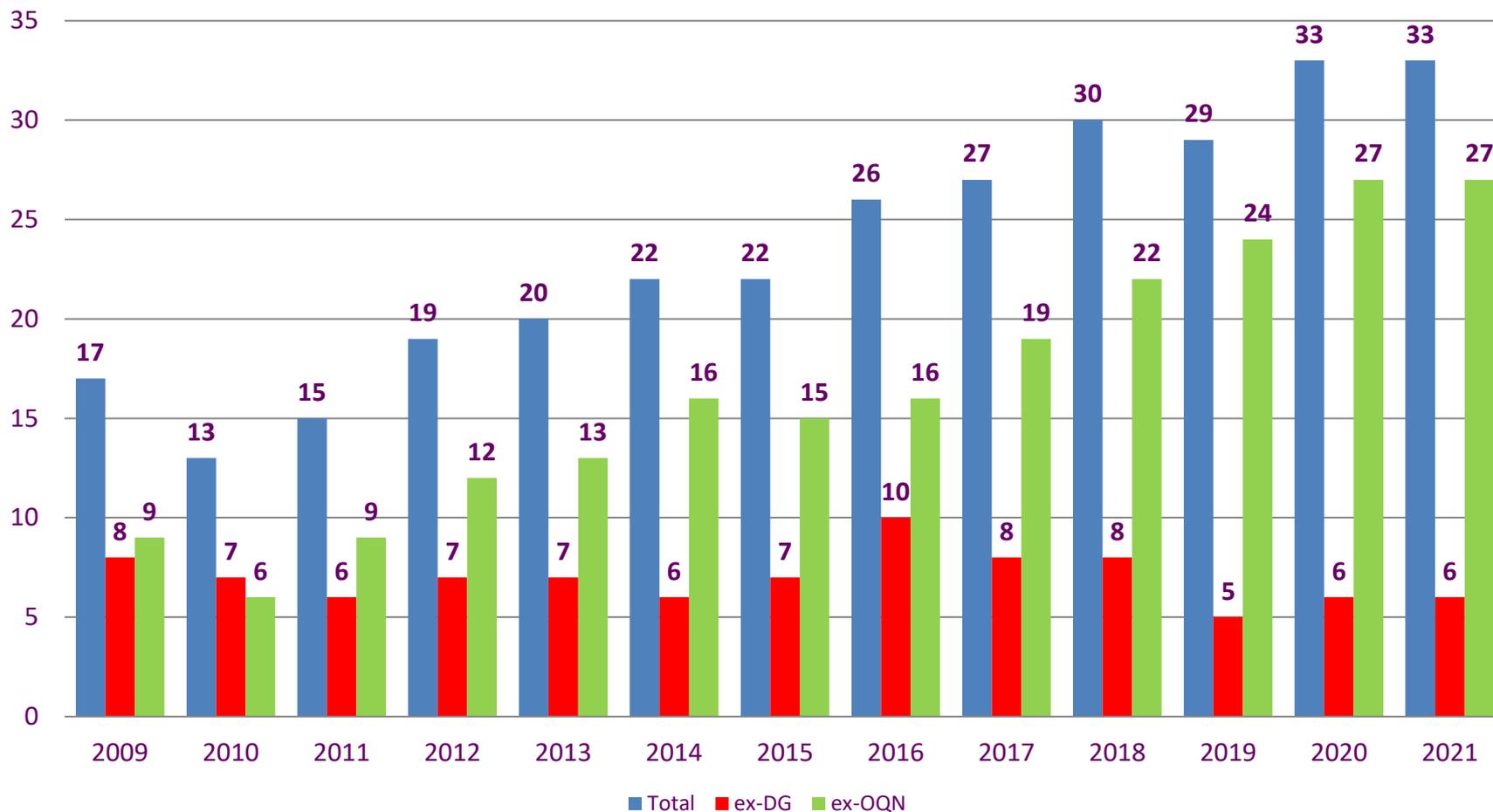


Echantillon / Participants / Intégrés ENC HAD 2021

	TOTAL	Ex-DG	Ex-OQN
Echantillon validé en COPIL	44	11	33
<i>Dont nouveaux</i>	2	2	0
- Non participants	5	2	3
- Abandons	3	2	1
Nombre de participants	36	7	29
Nombre d'établissements intégrés	33	6	27
Nombre d'établissements non intégrés	3	1	2

Evolution établissements intégrés ENC HAD

Participants intégrés- ENC HAD



Etablissements réalisant RTC et ENC

- Bilan de l'utilisation du classeur fusionné
 - 107 établissements potentiellement concernés
 - 53 établissements ayant choisi le classeur fusionné soit 49,5%

- Bilan du Questionnaire été 2022 jusqu'au 30 Septembre
 - 35 Répondants
 - Contrôleur de gestion principalement

A quelle(s) ENC participez-vous ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
MCO (SQ001)	22	62.86%
SSR (SQ002)	11	31.43%
HAD (SQ003)	4	11.43%

Statut juridique :

Réponse	Décompte	Pourcentage
public ex-DG/DAF (A1)	23	65.71%
privé ex-DG/DAF (A2)	12	34.29%

Etablissements réalisant RTC et ENC

- Résultats du questionnaire de satisfaction :
 - Retours globalement positifs. Les points suivants sont à noter :
 - Gain de temps
 - Fiabilisation des données
 - Aucun établissement n'émet le souhait de revenir à deux recueils séparés
 - Nécessité d'avoir le même découpage ENC/RTC pouvant entraîner quelques difficultés
 - Points d'amélioration toutefois à noter :
 - Rémanence de divergences méthodologiques nécessitant parfois un double recueil sur certains points précis (en particulier sur le recueil SSR)
 - La saisie des clés et des UO des deux recueils pourrait être unique
- Les travaux d'harmonisation sont toujours en cours pour les prochains recueils.

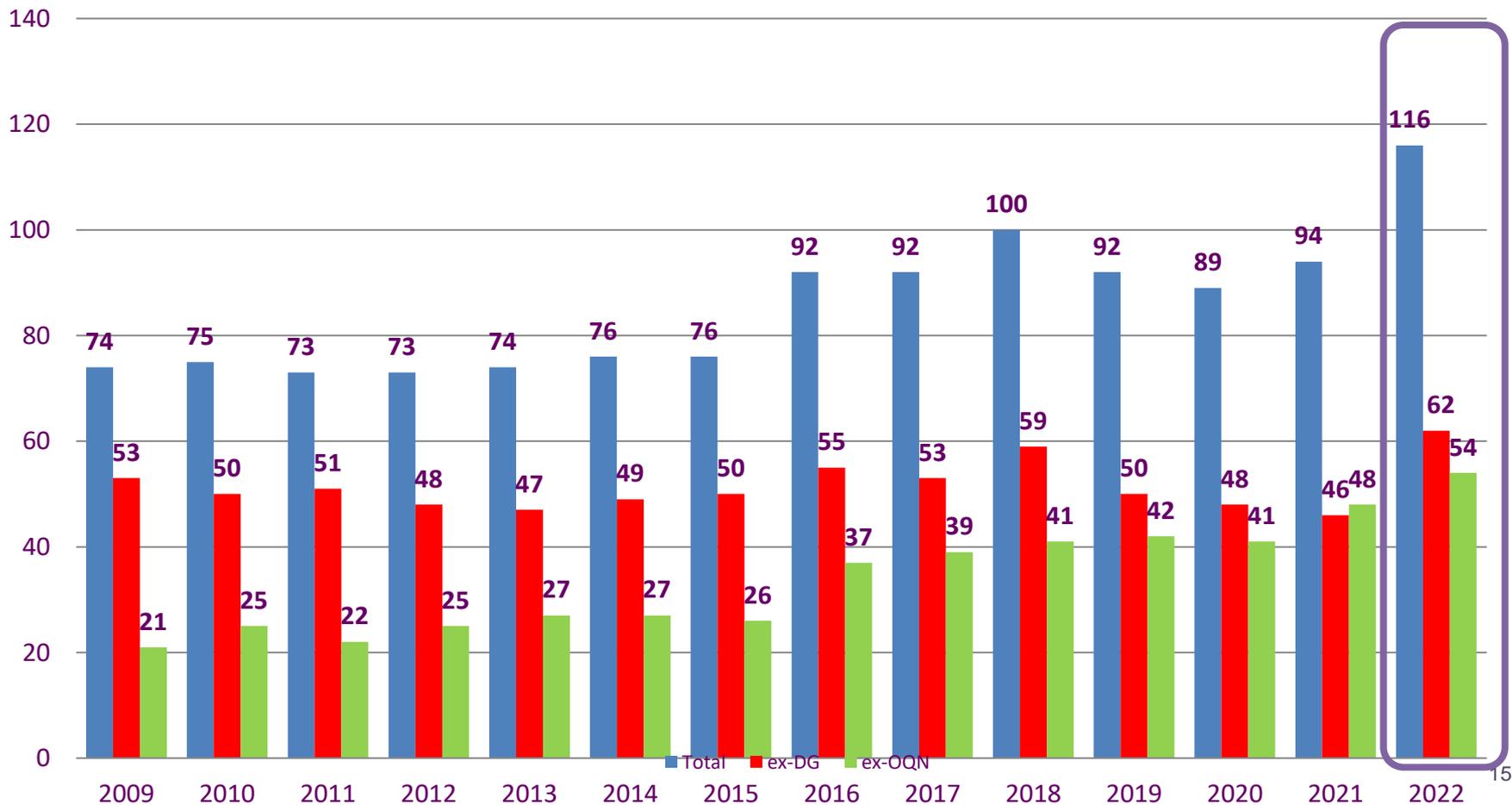
Lancement des campagnes ENC 2022

Echantillons
Calendrier de campagne
Prestataires de supervision

Evolution participants ENC MCO

Participants hors abandons connus à ce jour

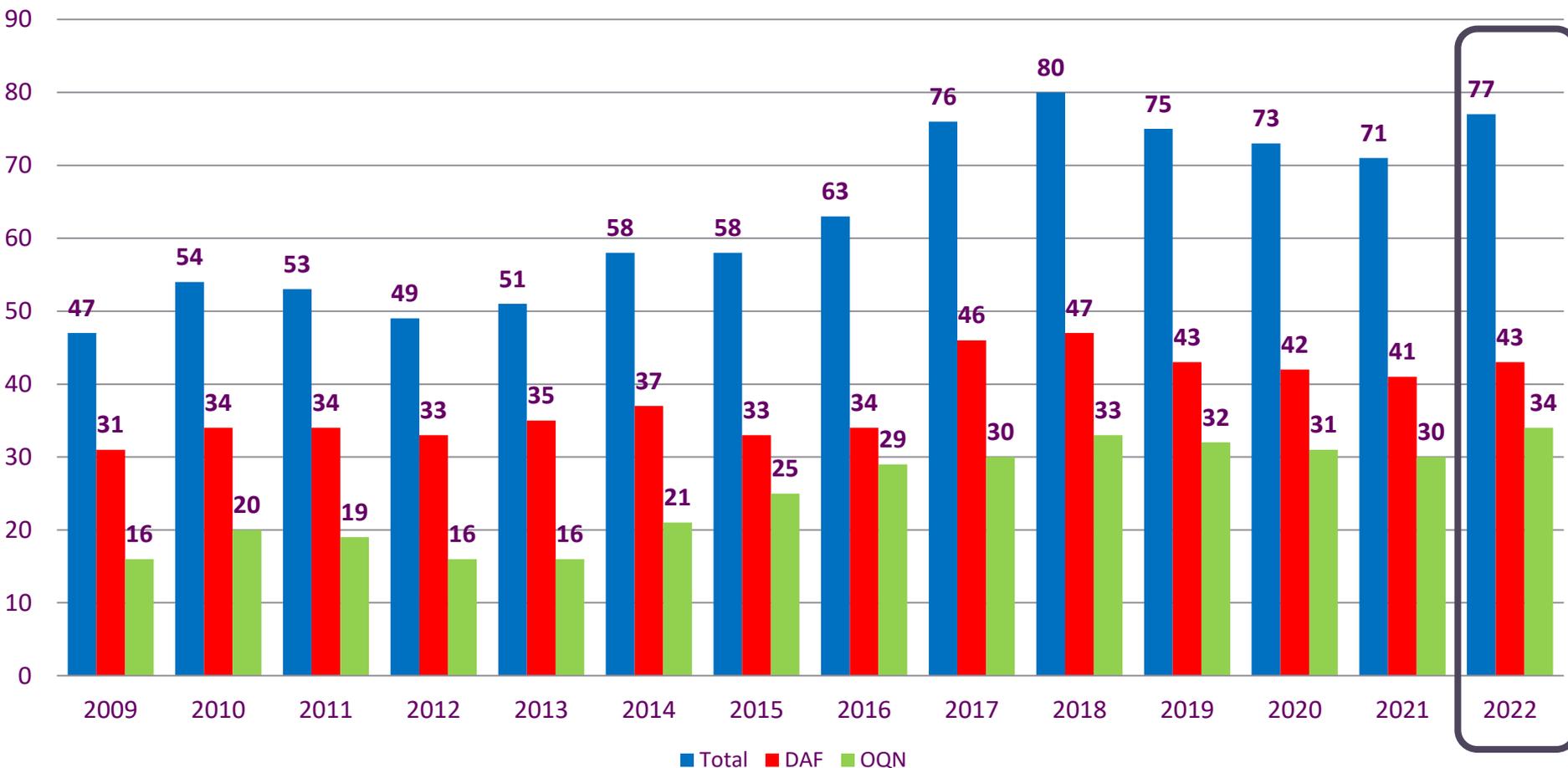
Participants hors abandons connus à ce jour- ENC MCO



Evolution participants ENC SSR

Participants hors abandons connus à ce jour

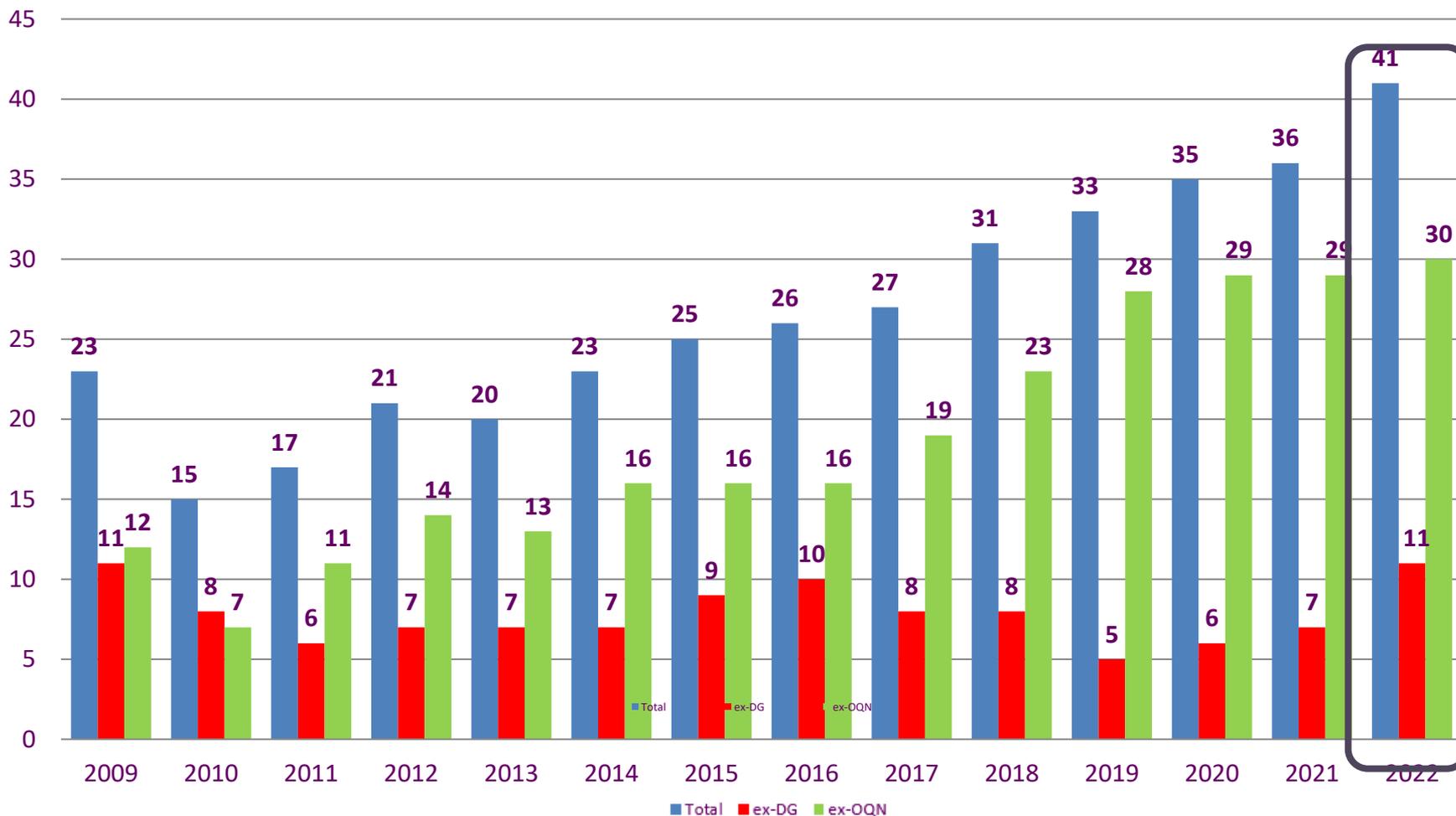
Participants hors abandons connus à ce jour- ENC SSR



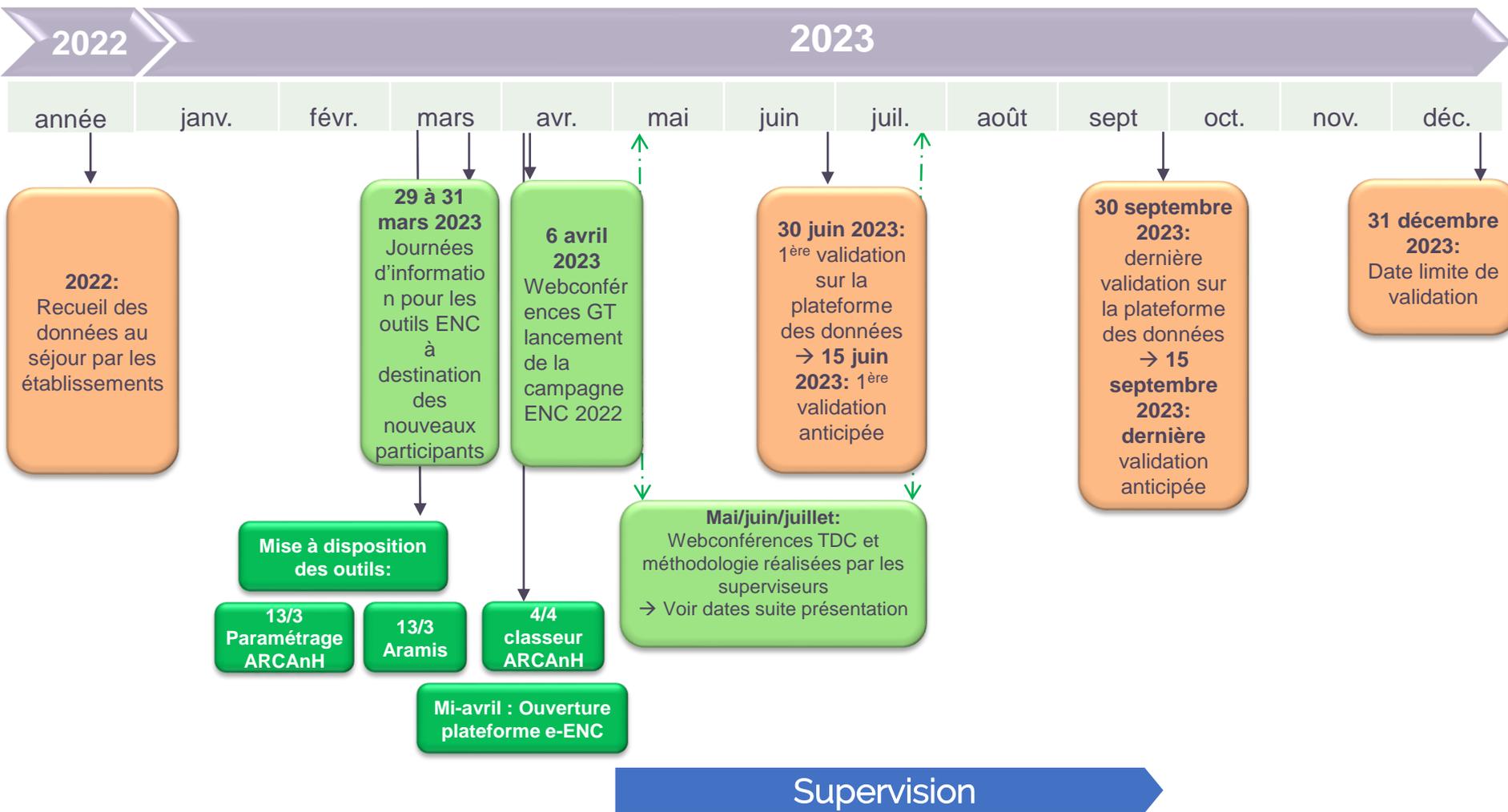
Evolution participants ENC HAD

Participants hors abandons connus à ce jour

Participants hors abandons connus à ce jour- ENC HAD



Calendrier ENC sanitaire pour établissements



ENC Sanitaires

Prestataires de supervision

- ENC sur le champ MCO : EXCO
- ENC sur le champ SSR : EXCO
- ENC sur le champ HAD : KALITIS
- ENC multi-champs : EXCO

Nouveautés des campagnes ENC 2022

Webconférences ENC 2022
Evolution des chartes qualité
Consignes méthodologiques
Nouveautés des outils
Nouveautés des TDC

Webconférences ENC 2022

- Des webinaires seront réalisés par les prestataires superviseur, pour chacun des champs :

	ENC MCO	ENC SSR	ENC HAD
Webinaire 1 : Autocontrôle – L'essentiel des TDC ArcanH et Aramis	Date et heure à définir	Date et heure à définir	Date et heure à définir
Webinaire 2 : Analyse des Résultats de coûts – TDC et base de coûts	Date et heure à définir	Date et heure à définir	Date et heure à définir
Webinaire 3 : Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution	Date et heure à définir	Date et heure à définir	Date et heure à définir

- Vous serez invités par e-mail à chacun de ces webinaires.
- Des présentations vidéos supplémentaires sont également disponibles sur le site de l'ATIH :
 - Tutoriels vidéos de l'ENC (présentation de l'ENC, explication des phases du classeur ARCANH...)
 - <https://www.atih.sante.fr/tutoriels-video-enc>
 - Les grands principes du logiciel ARCANH 2021
 - Qu'est-ce qu'implique un classeur fusionné ?
 - Sur les pages internet de la campagne 2021 de chacun des champs

Evolution de la charte qualité

ENC MCO 2022

- Pas d'évolution de la charte qualité par rapport à 2021

Catégorie de dépenses	Objectifs (activité 2022) en %
Produits sanguins labiles	98 %
DMI – liste T2A	98 %
Spécialités pharmaceutiques – liste T2A	98 %
Consommables médicaux (*)	10%
DMI – hors liste T2A	70 %
Spécialités pharmaceutiques - hors liste T2A	20 %
Comptes de sous-traitance – Laboratoire et imagerie	50 %
Comptes de sous-traitance – hors Laboratoire et Imagerie	25 %

Evolution de la charte qualité

ENC SSR 2022

- Pas d'évolution de la charte qualité par rapport à 2021

Catégorie de dépenses	Objectifs en % (activité 2022)
<ul style="list-style-type: none"> - Spécialités pharmaceutiques - Spécialités pharmaceutiques sous ATU - Produits sanguins labiles 	70 %
<ul style="list-style-type: none"> - Consommables médicaux, - Dispositifs médicaux, - Matériel médical 	10%
Sous traitance médicale, pour chaque catégorie	80%
Honoraires, pour chaque catégorie	98 %

Evolution de la charte qualité

ENC HAD 2022

- Pas d'évolution de la charte qualité par rapport à 2021

5.1 Suivi au séjour des intervenants au domicile du patient

Catégorie de dépenses	Objectifs de taux de suivi au séjour et à la date en %	1 ^{ère} année de campagne
Intervenants suivis en montants (dont libéraux), pour chaque SA Intervenant	90 %	80 %
Intervenants suivis en minutes*	90 %	80 %
Séjours avec passage d'intervenant	90 %	90 %

* Concernant le taux de suivi au séjour et à la date pour les *intervenants suivis en minutes (salariés et mis à disposition)*, il sera calculé de la façon suivante (tous intervenants confondus) :

$$\frac{\text{Nombre total de minutes AFFECTEES au séjour et à la date}}{\text{Nombre total de minutes AFFECTABLES au séjour et à la date}}$$

Evolution de la charte qualité

ENC HAD 2022

○ Pas d'évolution de la charte qualité par rapport à 2021

5.2 Suivi au séjour des charges médicales au domicile du patient

Catégorie de dépenses	Objectifs de taux de suivi au séjour et à la date en % Pour chacune des catégories	1 ^{ère} année de campagne
Spécialités pharmaceutiques facturables en sus PSL Médicaments sous ATU Amortissements et crédit-bail du matériel médical à pression négative Location de matériel médical à pression négative	90 %	90 %
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus + FICHCOMP Location du matériel médical Amortissements et crédit-bail du matériel médical * Consommables médicaux Sous-traitance	50 %	50 %
Taux global de suivi des charges au domicile du patient suivies au séjour (tous postes confondus)	80 %	70 %

* Pour les établissements dont le montant de dotations aux amortissements total de matériel médical acheté ou en crédit-bail est < 2000€, le recueil au séjour du montant des charges de matériel médical acheté ou en crédit-bail est facultatif.

Consignes méthodologiques

Evolutions validées en CT ENC du 18/10/2022 puis COPIL ENC du 30/11/2022

- Suivi au séjour des matériels médicaux SSR à partir de la campagne 2022
 - Suivi au séjour non autorisé sur les matériels médicaux des Plateaux RR
 - ➔ Saisie bloquée en 6-cd
 - Suivi au séjour non autorisé sur les matériels médicaux des Parcs de matériel roulant internes
 - ➔ Saisie non bloquée en 6-cd car même type de SA que parc externe pour lequel un suivi est attendu.
 - ➔ Onglet Contrôles : « 6-cd : C4SSR » pour alerter sur un suivi non attendu en parc interne

Consignes

- Si approprié, créer une SAMT PRR dédiée pour isoler un matériel RR spécifique avec un coût significatif utilisé pour des actes particuliers réalisés uniquement avec ce matériel
- Au besoin, créer 2 SA Parc internes pour séparer les matériels ayant des coûts significativement différents (ex : Fauteuils électriques vs Fauteuils manuels)

Consignes méthodologiques

○ Rappels de consignes :

○ Compte d'alimentation (6023+60323)

- Il est ouvert sur les SAC MCO et SSR exclusivement pour les charges de lait maternel et infantile.
- Seules les SAC prenant en charges des bébés et ayant des charges de cette nature se voient affecter des charges du compte d'alimentation 6023+60323.

○ Affectation des charges de logistique/structure sur les SAMT Dialyse et Radiothérapie

- Certains comptes de logistique sont à affecter directement sur les sections de dialyse et de radiothérapie : eau, énergie, chauffage, transport, etc.
- Si votre établissement présente ces activités, ces types de charges sont à sortir des sections de logistique afin de réaliser une affectation directe sur les SAMT dialyse/radiothérapie.

○ Affectation des charges de logistique/structure sur les SAMT Plateau SSR Balnéo/piscine

- Certains comptes de logistique sont à affecter directement sur les sections PRR Balnéo/piscine : eau, énergie, chauffage, produits entretien, immobilier, etc.
- Si votre établissement présente ces plateaux, ces types de charges sont à sortir des sections de logistique afin de réaliser une affectation directe sur les SAMT PRR Balnéo/piscine

Consignes méthodologiques

- Rappels de consignes :
- Les activités de la section LGG AGM

Accueil et gestion des malades
Accueil et gestion administratives des malades et des visiteurs
Accueil et gestion administratives des patients hospitalisés
Accueil et gestion administratives des consultations externes
Gestion des biens des malades
Bureau des recettes Facturation
Gestion de recouvrement des créances et des contentieux
Encaissement et le suivi des recettes hospitalisés et externes
Archives médicales
Services généraux et action sociale en faveur des malades (indifférenciés)
Services généraux destinés aux malades
Culte - Aumônerie
Gestion administrative des décès
Autres services généraux destinés aux malades
Action sociale, animation
Action sociale (ou service social)
Animation
Sections annexes
Hébergement parental
Maison des usagers

Il ne s'agit ni de l'accueil centralisé de l'Hôpital dispensant des informations générales, ni de la gestion des dossiers médicaux, réalisée notamment par les secrétaires médicales.

La crèche collective est en LGG SALP

Consignes méthodologiques

○ Rappels de consignes :

- Comptes 652xM contributions aux GIP/GIE/GCS/autres à une structure médicale :
 - Ces comptes sont ouverts à l'affectation en phase 3-SA sur les SAC MCO/SSR et HAD.
 - Dans le cadre de l'ENC, **il n'est pas attendu d'affectation** de ces comptes sur ces sections.
 - Un contrôle a été mis en place dans l'onglet Contrôle du classeur ARCAⁿH afin de remonter ce point.

Consignes méthodologiques

- Explications des atypies
 - L'inflation ne saurait être la seule explication des atypies d'évolution des coûts unitaires entre N et N-1 ou par rapport à la référence ENC au regard des taux d'atypie retenus (à l'exception de quelques SA de LGG).

Nouveautés des outils

Dates de mise à disposition

- Mise à disposition anticipée du paramétrage ARCAⁿH et du logiciel ARAMIS : 13/03/2023 (17/03 en N-1)
- Classeur ARCAⁿH : 04/04/2023 (30/04 en N-1)
- Ouverture des transmissions sur la plateforme : Courant avril
- Traitement des TDC : Courant avril
- Mise à disposition de VisualENC : Courant avril

Nouveautés des outils

ARAMIS MCO 2022

- **Fichier 7 : charges médicales issues de la comptabilité d'exploitation**
 - Suppression du type de dépense 7 : Sous-traitance – SMUR

Nouveautés des outils

ARAMIS SSR 2022

- **Fichier 4 : Charges de dispositifs médicaux, transport et sous-traitances affectables à un séjour**
 - Suppression du type de dépense : 34= Sous-traitance : Transport des patients SMUR

- **Fichier 11 : Consommations de minutes des SAMT Plateaux SSR et des SAMT Métiers de RR**
 - Suppression du champ : Code modulateur de patient n° 2
 - Ajout du champ : Code modulateur de technicité

- **A noter pour ARAMIS SSR 2023**

Cotations SIIPS à 0 1 4 10 20 points => ajout de 0 points

Nouveautés des outils

ARAMIS HAD 2022

- Pas d'évolution cette année sur ARAMIS HAD

Nouveautés des outils

Arbre Analytique

○ Découpage analytique MCO

- Transfert de certaines MIG MCO en Activités spécifiques MCO (liste exhaustive dans l'arbre analytique)
- Réouverture de la SAMT 932.43 – Bloc gynéco-obstétrical
- Création des MIG D28 et T05
- Création des sections hors étude « Service d'accès aux soins » et « Centre de vaccination HORS COVID-19 ».

○ Découpage analytique SSR

- Suppression de la SAMT métier de RR 93272208 Neuropsychorééducateur (correspondant au code 29 du PMSI) qui n'est plus utilisable depuis M3 2021
- Suppression de la MIG V03 Consultations d'évaluation pluripro post AVC
 - ➔ À grouper en 93472410 Consultations d'évaluation pluripro post AVC dont ex-MIG V03

○ Découpage analytique HAD

- Inchangé

Nouveautés des outils

Plan comptable, règles d'affectation

- Plan comptable et Règles d'affectation
 - Pas d'évolutions majeures
 - Voir détail des évolutions dans les fichiers dédiés disponibles sur chacune des pages internet des ENC MCO, HAD et SSR 2022

Nouveautés des outils

ARCAⁿH 2022 - Classeur

○ Onglet 4-pdt

- Suppression du poste de charges ST SMUR

○ Onglet 6-cd

- Suivi au séjour grisé pour ST TRANS pour SMUR
- Suivi au séjour grisé pour matériel médical pour SAMT Plateaux SSR

Nouveautés des outils

ARCAⁿH 2022 - Classeur

○ Onglet 5-C_IND

- Ajout de la possibilité de mettre des charges en euros de fournitures scolaires, éducatives et de loisirs sur la MIG V01 de scolarisation des enfants hospitalisés en SSR
- Regroupement de « AUTRESDEPENSES + comptes détaillés » pour rappel 3-SA et résiduel

Sections			Intitulés des postes ou comptes de charges ou produits		ENC - Rappel des montants à affecter (nets des produits déductibles) (A)	TOTAL de la Phase 5 (B)	ENC - Montant restant à affecter dans les phases suivantes (A) - (B)		
					rappel_enc	phase5_enc	restant_enc		
SACG (hors service mortuaire et morgue) - Direction générale	931111	PDS	Permanences des soins du personnel médical y compris charges sociales	931111_PDS	0	0	0		
		617	Études et recherches	931111_617	Le montant ci-dessous groupe toutes les dépenses du poste de charges "AUTRESDEP", incluant les comptes détaillés.	0	Le montant ci-dessous groupe toutes les dépenses du poste de charges "AUTRESDEP", incluant les comptes détaillés.		
		623	Informations, publications, relations publiques	931111_623		0			
		6255+6256+6257	Frais de déménagement, Missions, Réceptions	931111_6255+6256+6257		0			
		6288	Autres prestations diverses réalisées à l'extérieur	931111_6288		0			
		658	Charges diverses de gestion courante	931111_658		0			
		AUTRESDEP	Autres dépenses - hors comptes détaillés	931111_AUTRESDEP		0		0	0

Nouveautés des outils

ARCAⁿH 2022 - Classeur

○ Nouveaux contrôles

- 3-SA : C7 Il y a des charges des comptes 652xM sur les SAC MCO/SSR/HAD
 - 6521M Contribution aux GIP à une structure médicale
 - 6522M Contribution aux GIE à une structure médicale
 - 6523M Contribution aux GCS à une structure médicale
 - 6528M Autres contributions à des structures de coopération à une structure médicale

➔ Retraitement sur les comptes par nature attendu

- 5-C_Ind : C1 Il y a des marges négatives sur certaines sections

- 6-cd : C4SSR Pas de suivi au séjour d'amortissements et locations des matériels médicaux attendu sur les SA SPE Parc de matériel roulant paramétrées en Interne

Nouveautés des Tableaux de contrôle

TDC communs MCO et SSR

- Tableaux 5.7.1 5.7.2 5.7.3 Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus)
Tableaux 6.8.1 6.8.2 6.8.3 Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir des autres charges et charges de LM (tous titres de dépenses confondus)
 - Le poste de charges ST SMUR n'existe plus en 2022. Il devient ST TRANS pour la SA ACT SPE MCO SMUR
- ➔ Dans les 6 TDC, regroupement pour N-1 des montants du poste de charges ST SMUR dans le poste de charges ST TRANS

Tableaux de contrôle

TDC communs MCO et SSR

- Tableaux de contrôles 11 MCO /12 SSR – Coût des GHM/GME :
 - Remplacement du référentiel ENC par la référence ENC → Cette référence est calculée de la façon suivante : il s'agit d'une moyenne des coûts bruts 2021 (une référence par statut d'établissement et par GHM/GME). Les extrêmes sont exclus du calcul.
 - Seuls les GHM ayant plus de 30 séjours / GME de plus de 30 RHA sont pris en compte.
 - MCO : Remplacement de la DMS nationale par la DMS ENC → Calcul sur la même modalité que la référence de coût du GHM (moyenne des DMS retraitée des extrêmes).
 - Suppression de la notion d'indicateur de fiabilité → remplacé par la mise en surbrillance en orange du coût lorsque le nombre d'observations dans l'ENC est inférieur ou égal à 3 établissements,

Nouveautés des Tableaux de contrôle

TDC communs MCO et SSR

- Ajout tableau 12.8 MCO / 13.8 SSR : Aide à l'analyse des coûts unitaires à partir du nombre de consultations par ETPR

Partie 1/2 : Année N

N° SA	Libellé saisi	Nombre d'UO Consultation Année N	Nombre d'ETPR PM Année N	Nombre d'UO Consultation / ETPR PM Année N	Nombre d'ETPR SF Année N	Nombre d'UO Consultation / ETPR SF Année N	Nombre d'ETPR PS Année N	Nombre d'UO Consultation / ETPR PS Année N	Nombre d'ETPR PA Année N	Nombre d'UO Consultation / ETPR PA Année N	Nombre d'UO Consultation / ETPR totaux Année N

Partie 2/2 : Année N-1

N° SA	Libellé saisi	Nombre d'UO Consultation Année N-1	Nombre d'ETPR PM Année N-1	Nombre d'UO Consultation / ETPR PM Année N-1	Nombre d'ETPR SF Année N-1	Nombre d'UO Consultation / ETPR SF Année N-1	Nombre d'ETPR PS Année N-1	Nombre d'UO Consultation / ETPR PS Année N-1	Nombre d'ETPR PA Année N-1	Nombre d'UO Consultation / ETPR PA Année N-1	Nombre d'UO Consultation / ETPR totaux Année N-1

Tableaux de contrôle

MCO

- Modification tableau 2.5 – Répartition du montant phase 4 d'ARCAⁿH entre les différents types de SA
 - Rappel : ce tableau permet d'avoir une vue globale sur la répartition des charges nettes par grand type de section.

Type de dépenses	Montant des charges nettes phase 4 d'ARCA ⁿ H	% des charges nettes phase 4 d'ARCA ⁿ H affecté aux SAC	% des charges nettes phase 4 d'ARCA ⁿ H affecté aux SAMT	% des charges nettes phase 4 d'ARCA ⁿ H affecté aux Consultations MCO	% total
Sous-traitance labo	200	55	45	0	100
....					
Total	200	55	45	0	100

- Avec le développement du recueil sur les consultations : ajout d'une colonne « % des charges nettes phase 4 d'ARCAⁿH affecté aux consultations MCO »
- Suite aux changements de recueil de la rémunération à l'acte à partir de l'ENC MCO 2021 : ajout du type de dépense « Activité libérale de la rémunération des praticiens à l'acte ».

Tableaux de contrôle

MCO

○ Ajout tableau 7.3 : Vérification du nombre de séances en fichier 2

- Objectif : vérifier le recueil réalisé dans le fichier 2 sur le nombre de séances importées vs le nombre de lignes avec 0 séance dans le fichier 2.

FINESS géographique	Raison sociale géographique	Forfait/GHS dans le fichier 2	SAMT	Libellé saisi de la SAMT	Nombre de séances dans le fichier 2	Nombre de lignes avec 0 séance dans le fichier 2	Commentaire
FINESS 1			SA 1		0	120	A corriger
FINESS 1			Sous-total		0	120	A corriger
...							
Total							

- Dans le fichier 2 ARAMIS, il est attendu un nombre de lignes avec 0 séances nul, sinon il est écrit « A corriger » dans la colonne « Commentaire ».
- ➔ Les séjours ayant 0 séances en fichier 2 ne peuvent avoir de coût calculé sur la SAMT à laquelle ils sont rattachés.

Nouveautés des Tableaux de contrôle

TDC HAD

- Doc 9 : Ajout d'un document 9 – Analyse des SA LM et LGG en atypie
 - Ajout des SA de N rattachées à une SA de N-1 ne portant pas le même numéro de SA comme sur SSR et MCO

<u>Finess</u>	Type de SA	N° de SA	Libellé de la SA	Nature de la clé N	Nature de la clé N-1	Numéro de l'atypie	Description de l'atypie ou des atypies	Source	Coût UO N	Coût UO N-1	Variation par rapport à N-1 en %
	SA LM										
	SA LGG										

Coût de référence ENC Q1	Coût de référence ENC Q2	Coût de référence ENC Q3	Commentaires de l'établissement	Commentaires du superviseur	Date et heure du dernier traitement réalisé

Ce fichier doit être obligatoirement renseigné par l'établissement et le superviseur afin de justifier les SA en anomalie / atypie. Il devra être joint, dans un onglet dédié, dans le rapport de supervision.

Pour les fichiers MCO et SSR, ajout des colonnes « Nature de la clé » N et N-1

Nouveautés des Tableaux de contrôle *TDC HAD*

○ **Tableau 2.8: Suivi des médecins traitants** Vérification de cohérence entre l'onglet 2- Hono d'ARCAⁿH et le fichier 4 et 4bis d'ARAMIS

Si OQN :

Type	Montant suivi au séjour déclaré dans ARCA ⁿ H (A)	Montant réellement suivi au séjour (ARAMIS) (B)	% réellement suivi au séjour (A/B)

Objectif :

Vérifier que l'établissement est en mesure de suivre **les charges de médecin traitant libéral les honoraires et les produits médicaux transitant par les comptes de tiers.**

Point focus :

On s'attend à ce que le montant suivi au séjour dans ARAMIS soit le même que celui déclaré dans ARCAⁿH.

Nouveautés des Tableaux de contrôle

TDC SSR

- TDC 2.13 : Taux de suivi des montants par poste de charges (charte qualité)
Et TDC 2.14 : Répartition des montants suivables au séjour des postes de charges par type de SA
 - Modification du périmètre des charges de matériel médical suivables au séjour : SAC + parc de matériel roulant externe + atelier d'appareillage (exclusion des PRR et du parc de matériel roulant interne)

- Doc 8 : Analyse des SA LM et LGG en atypie
 - Uniquement les LM/LGG actives sur les séjours d'hospitalisation SSR et/ou les consultations

Nouveautés des Tableaux de contrôle

TDC SSR

- TDC 2.10.2 Exhaustivité des codes modulateurs de lieu et codes extension documentaire entre PMSI et ENC

Et TDC 2.10.3 : Concordance entre la SAMT Plateau de RR déclarée et les codes modulateurs / Extensions documentaires / Actes par nature sur une SAMT plateau de RR

- ➔ Prise en compte des nouveaux codes modulateurs de technicité et codes extension documentaire des actes CCAM de RR + évolution des codes modulateurs de lieu et extension documentaire CSARR

Précisions dans les diapositives suivantes

Nouveautés des Tableaux de contrôle TDC SSR

○ Evolution CSARR sur les informations relatives aux PRR

M1 et M2 2022

M3 à M12 2022

	M1 et M2 2022	M3 à M12 2022
Code modulateur de lieu	QM : Réalisation de l'acte en piscine ou en balnéothérapie	
Codes modulateurs de technicité		QM : Réalisation de l'acte sur un plateau technique spécialisé, Balnéothérapie Si conforme au CDC du PTS
Codes extension documentaire CSARR		A4 : Utilisation d'une piscine ou d'une autre balnéothérapie

Nouveautés des Tableaux de contrôle TDC SSR

○ Evolution CSARR sur les informations relatives aux PRR

	M1 et M2 2022	M3 à M12 2022
Codes extension documentaire CSARR	P0 : Appareil d'isocinétisme	
	P1 : Assistance robotisée de la marche	
	P2 : Assistance robotisée des membres supérieurs à des fins de rééducation	
	P5 : Laboratoire d'analyse de la marche et du mouvement	
	P6 : Simulateur de conduite automobile	
	P8 : Véhicule adapté pour personne à mobilité réduite	

Codes modulateurs de technicité		QI : Réalisation de l'acte sur un plateau technique spécialisé, Isocinétisme
		QF : Réalisation de l'acte sur un plateau technique spécialisé, Rééducation intensive des membres inférieurs
		QS : Réalisation de l'acte sur un plateau technique spécialisé, Rééducation assistée du membre supérieur
		QQ : Réalisation de l'acte sur un plateau technique spécialisé, Laboratoire d'analyse quantifiée de la marche et du mouvement
		QC : Réalisation de l'acte sur un plateau technique spécialisé, Simulateur et/ou véhicule adapté pour une rééducation du retour à la conduite

Si conforme au CDC du PTS

Codes extension documentaire CCAM de RR		P0 : Pas d'utilisation de PTS conforme au CDC P1 : Utilisation de PTS conforme au CDC => Labo AQM principalement
---	--	---



Temps d'échange



Merci de votre attention

**Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr